

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2020/2711(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Mesures temporaires exceptionnelles dérogeant à certaines dispositions du règlement (UE) n° 1308/2013 en vue de remédier aux perturbations du marché dans le secteur des fruits et légumes et le secteur vitivinicole provoquées par la pandémie de COVID-19 et les mesures mises en place à cet égard	
Complétant <a href="#">2011/0281(COD)</a>	
Sujet 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 <a href="#">Agriculture et développement rural</a>		

Evénements clés			
06/07/2020	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2020)04583</a>	
06/07/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
09/07/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/07/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
15/09/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/2711(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/03437

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2020)04583</a>	06/07/2020	EC
Document annexé à la procédure		<a href="#">C(2020)4784</a>	09/07/2020	EC